

Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20210408-12-DE  
Date de télétransmission : 21/04/2021  
Date de réception préfecture : 21/04/2021

République Française  
\*\*\*\*\*  
Meurthe-et-Moselle

**DELIBERATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE**  
**POMPEY**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 8 AVRIL 2021**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
45	38	38 + 3 pouvoirs

Date de convocation 2 avril 2021
-------------------------------------

L'an deux mille vingt et un, le huit avril à vingt heures trente, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil communautaire en visioconférence, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, Magali CLEMENT-DILLMANN, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Céline GEOFFROY, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, Dominique GRANDIEU, Catherine GUENSER, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Aurélie MACAIGNE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Odile SCHMITT, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents excusés : Pascal BECK, William GRAFF, François ROUGIEUX, Alain SOLDNER.

Représentés : David BLASIUS par Sébastien POINT, Béatrice BOCHNAK par Francis MAUGRAS et Jocelyne PANO par Pierre JULIEN.

Monsieur Valentin DETHOU a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Budget Primitif 2021 – Budget annexe Saizerais**

**N° de délibération : 12**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
38	40	40	0	1	0

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Dans le cadre de la commercialisation de la Zone Artisanale de Saizerais, il vous est proposé de voter un budget prévisionnel 2021.

La reprise des résultats 2020 est intégrée par anticipation dans ce Budget Primitif (cf. tableau « reprise anticipée des résultats 2020 avant vote du compte administratif » validé par le Comptable public).

Le budget primitif Annexe ZA de Saizerais de l'exercice 2021 présenté à votre examen, s'équilibre globalement en prévision de dépenses et recettes, dans chacune des deux sections, avec une subvention prévisionnelle du budget principal estimée à 347k€ (contre 330k€ en 2020).

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

**Délibération**

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** la reprise anticipée des résultats 2020 tels que présentés en annexe.

**ADOpte** le Budget Annexe Saizerais 2021 conformément aux documents joints en annexe :

<b>Balance Générale BUDGET ANNEXE SAIZERAIS 2021</b>		
<b>Libellés</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>	1 907 807.29€	1 907 807.29€
<b>Section d'Investissement</b>	1 872 736.29€	1 872 736.29€
<b>TOTAL</b>	<b>3 780 543.58€</b>	<b>3 780 543.58€</b>

Pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires en vigueur, les élus participant à la séance par visioconférence n'étaient pas en mesure de signer les documents budgétaires annexés.

Fait et délibéré les jours, mois et an  
susdits.

Pour extrait conforme  
Le Président,



Laurent TROGRIC